



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie



A retenir

Plantation

Les plantations d'ail blanc et d'ail violet sont terminées. Les plantations d'ail rose vont débuter.

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2018

Depuis 2012, les acteurs de la filière Ail de Midi-Pyrénées participent aux réseaux d'épidémiologie-surveillance afin de mutualiser une information phytosanitaire pertinente permettant une analyse de risque fiabilisée.

Le Bulletin de Santé du Végétal s'appuie sur un **réseau multi-partenaires de Surveillance Biologique du Territoire**. Il est élaboré sur la base d'**observations d'un réseau de parcelles** (fixes et « flottantes ») construit pour être représentatif du territoire et adapté à la problématique phytosanitaire de la culture. Ces observations sont réalisées par des observateurs formés et selon un **protocole harmonisé et validé**. Elles sont ensuite mutualisées puis analysées dans l'objectif de renseigner sur l'état sanitaire des cultures au cours de la saison et d'évaluer le risque encouru au regard des principaux bio-agresseurs.

Pour la campagne 2018, la Chambre d'agriculture du Tarn, supplée par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, est chargée de l'animation du BSV Ail. Les observations seront réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn, de la coopérative Alinéa, du CEFEL (Centre d'Expérimentation en Fruits et Légumes de Midi-Pyrénées), de l'OP APRM, de la coopérative Arterris, et des Produits du Soleil.

Les trois bassins de production de Midi-Pyrénées sont représentés (Cadours, Lautrec, Lomagne) ainsi que les trois aulx (blanc, rose, violet).

Ce Bulletin de Santé du Végétal Ail sera mis en ligne le jeudi et consultable gratuitement sur les sites :

- de la Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/>
- et de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

Vous pouvez également vous inscrire pour le recevoir directement par mail à chaque diffusion à l'adresse suivante : www.bsv.mp.chambagri.fr

La période de diffusion prévisionnelle est la suivante :

| Mois | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Octobre |
|--------------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|---------|
| Nb bulletins | 1 | 3 | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 | Bilan |

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN
Cx
Tél 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambres d'Agriculture du
Tarn et de Haute-Garonne,
ALINEA, CEFEL, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie.

MÉTÉO

| | Station d'Albi | | Station d'Auch | | Station de Montauban | | Station de Toulouse | |
|-----------------|----------------|----------|----------------|----------|----------------------|----------|---------------------|----------|
| | Temp.* | Pluvio.* | Temp.* | Pluvio.* | Temp.* | Pluvio.* | Temp.* | Pluvio.* |
| Octobre | 15,6°C | 11,4 mm | 15,8°C | 17,2 mm | 15,6°C | 7,4 mm | 16,5°C | 11,6 mm |
| Novembre | 7,6°C | 20,6 mm | 7,9°C | 42,2 mm | 7,5°C | 23,9mm | 8,6°C | 18,4 mm |

* Temp. : température moyenne pour le mois (°C) / Pluvio. : cumul des précipitations du mois (mm)

Source : Infoclimat

Les mois d'octobre et novembre ont été marqués par des conditions climatiques particulièrement sèches : à Toulouse, on relève un déficit pluviométrique de l'ordre de -80% par rapport aux normales en octobre et de -64% en novembre. Une baisse des températures a également été enregistrée en novembre, avec plusieurs gelées matinales.

Les jours à venir s'annoncent relativement froids avec des températures minimales négatives, voire même quelques flocons en fin de semaine sur certains secteurs. À part un risque d'averses vendredi dans le Tarn-et-Garonne, le Gers et en Haute-Garonne, aucune pluie significative n'est à ce jour annoncée pour les 10 prochains jours.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Un état fiable des levées des cultures ne pourra être fait que fin janvier. Il sera mentionné dans le BSV n°2 de février 2018.

| | |
|-------------------|--|
| Ail violet | Les plantations d'ail violet ont débuté mi-octobre sur le secteur de Cadours et à la fin du mois d'octobre dans le Tarn. Elles se sont déroulées dans de bonnes conditions. Ponctuellement, en situation de sol sec, une irrigation a été positionnée. Certaines parcelles sont en cours de levée (plantes pointantes), d'autres sont au stade 1 feuille. |
| Ail blanc | Les plantations d'ail blanc ont débuté aux alentours du 15 octobre dans le Gers et le Tarn-et-Garonne pour les plus précoces, et une quinzaine de jours plus tard dans le Tarn. Globalement, elles se sont échelonnées jusqu'au 20 novembre. Elles se sont déroulées dans de bonnes conditions. Ponctuellement, en situation de sol sec, un roulage a été réalisé afin de rappuyer le sol et une irrigation a été positionnée. |
| Ail rose | Les plantations d'ail rose vont débiter. |

ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

• **Penicillium** (*Penicillium sp.*)

La pourriture verte, ou *Penicillium*, est une **maladie de conservation**. Les champignons qui en sont à l'origine ne persistent pas dans les sols. Ce sont en fait les spores de champignons, véhiculées par l'air, qui vont coloniser les bulbes lors de l'égrenage, la plantation, le stockage (contact avec du bois ou des bulbes portant des spores...)... Néanmoins, **les contaminations sont la plupart du temps secondaires** : elles vont être favorisées par des chocs, des blessures ou des manipulations brutales (source : CTIFL).

La plantation de caïeux porteurs de spores, **associée à des conditions favorables au développement du champignon à la plantation (sols secs, soufflés, motteux)** se traduit par le développement d'une pourriture verte sur les caïeux, en début de cycle. Le développement de cette pourriture peut provoquer la mortalité des plantes avant même la germination. La plante peut néanmoins poursuivre son développement malgré l'infection (feuillage qui jaunit, développement réduit).

Évaluation du risque : Les conditions actuelles (sol sec, aucune pluie annoncée dans les 10 prochains jours) sont favorables à la maladie. Il faut donc rester très vigilant, plus particulièrement pour les plantations d'ail rose qui débutent. Si l'absence de précipitations se vérifie, la réalisation d'un roulage ainsi que la mise en place de l'irrigation (si possible) devront être envisagées afin de rappuyer le sol et de faire adhérer la terre aux caïeux.

Pour rappel, la lutte contre cette maladie est avant tout prophylactique, et il n'existe aucun moyen de lutte curative. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le [BSV « Mesures prophylactiques » paru le 10 novembre](#).

• **Mouches du semis** (*Delia platura* et *Delia florilega*)

Plusieurs types de mouches sont susceptibles d'attaquer la culture de l'ail dans le Sud Ouest : la mouche de l'oignon et la mouche du semis.

Néanmoins, les analyses réalisées jusqu'alors ont toutes permis l'identification de *Delia platura* et *Delia florilega*. **Il s'agit donc de mouches du semis et non de mouches de l'oignon.**

Dès leur sortie des œufs (pondus directement dans le sol pour la mouche du semis), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes. Elles quittent ensuite la plante et s'enfoncent dans le sol pour se nymphoser et poursuivre leur cycle.

Les symptômes d'attaques de mouches sont généralement visibles au mois de mars. Les feuilles des plantes attaquées par les mouches se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes. Un asticot peut être trouvé dans la plante. Seule la première attaque de mouche est dommageable pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques actuelles froides sont défavorables aux vols des mouches. Pour rappel, la lutte contre la mouche du semis est avant tout prophylactique et il n'existe aucun moyen de lutte directe. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le [BSV « Mesures prophylactiques » paru le 10 novembre](#).

Prochain BSV Ail le jeudi 15 février 2018

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, de l'OP APRM, d'Arterris et des Produits du Soleil.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.